

Rapport du Maire 2009

**Mesdames, les conseillères,
Messieurs, les conseillers,
Mesdames, Messieurs,**

L'année 2009 tire à sa fin, et comme le prévoit l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir, et ce pour une cinquième année consécutive à titre de maire, de vous informer sur la situation financière de notre municipalité. Je profite de l'occasion pour vous remercier de la confiance manifestée à mon endroit en me confiant les destinées de la municipalité pour un deuxième mandat.

Ce rapport traite principalement des derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur produit le printemps dernier, en plus d'analyser la situation financière pour l'exercice en cours. Je vous ferai part également des orientations générales pour la prochaine année.

Dans un premier temps, le rapport du vérificateur externe indique qu'au 31 décembre 2008, la municipalité avait un surplus accumulé de 17 625 \$. À cette date la municipalité possède deux réserves, soit une égout de 13 765 \$ et une pour l'aqueduc de 25 617 \$.

Toujours en date du 31 décembre 2008, le rapport financier indique un fonds de roulement avec un capital non engagé de 39 635 \$ sur un fond total de 86 000 \$.

Au chapitre des revenus et dépenses, l'état des activités financières indique pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 des revenus de l'ordre de 1 073 778 \$ par rapport à des prévisions de 1 120 675 \$.

En ce qui a trait aux dépenses de fonctionnement, elles totalisent 973 047 \$ par rapport à des prévisions de 940 000 \$.

En tenant compte des autres activités financières (remboursement en capital et transfert à l'état des activités d'investissement) et des affectations, l'exercice financier 2008 se solde par un déficit de 22 914 \$ et ce pour un budget de 1 120 675 \$. Ce déficit qui représente à peine 2% du budget total s'explique principalement par une diminution des revenus de près de 47 000\$ par rapport aux prévisions.

Pour ce qui est de la dette à long terme, elle était de 1 461 900 \$ au 31 décembre 2008, comparativement à 1 640 400 \$ au 31 décembre 2007. Cette dette est répartie de la façon suivante : 1 031 300 \$ pour le projet d'assainissement des eaux, 142 900 \$ pour le camion à neige 2004, 5 500 \$ pour les frais de refinancement du règlement d'emprunt # 274, 116 200 \$ pour la transformation du Vieux collège en garderie et finalement 166 000 \$ pour le chargeur. Les deux premiers emprunts seront complètement remboursés en 2019, soit pour les égouts et le camion à neige, les frais de refinancement du règlement d'emprunt # 274 (assainissement des eaux) le seront fin 2009, l'emprunt pour les rénovations du Vieux collège viendra à échéance en septembre 2013 et celui du chargeur en 2017.

Au sujet du présent exercice financier, selon les indications préliminaires, nous respecterons le budget adopté en décembre dernier.

Acquisitions 2009

Côté acquisitions la municipalité n'a pas fait d'achats importants cette année si ce n'est que de remplacer des équipements qui avaient atteint leur fin de vie ce qui a nécessité un investissement d'environ 5 000 \$.

Travaux effectués 2009

Parmi les travaux qui ont retenu l'attention au cours des derniers mois on note :

- Pavage d'une partie du chemin du Rang 5 Neigette
- Correction du pavage dans plusieurs rangs
- Travaux de drainage et améliorations du chemin des Écorchis
- Améliorations sur le terrain de soccer

En plus bien entendu de l'entretien régulier de nos équipements et infrastructures.

COUP D'ŒIL SUR 2010

Eau potable :

Les recherches sont terminées et la source d'eau trouvée est située près du pont à l'entrée du village. La quantité et le débit sont au-delà des besoins de la municipalité. Suite aux rapports des tests en laboratoire, nous avons décidé de faire un essai de pompage de 3 mois pour confirmer la qualité de l'eau afin de procéder aux demandes d'aide gouvernementale. Nous vous tiendrons au courant des démarches effectuées ainsi que les réponses gouvernementales.

Voirie

En plus des travaux mentionnés précédemment vous avez sans doute remarqué que les travaux de la phase 2 (route 298) sont maintenant terminés. Nous continuerons de faire pression auprès du gouvernement afin que se poursuivent les travaux de la phase finale le plus rapidement possible.

Avec les retours de la taxe sur l'essence, nous poursuivons la réfection du rang 5 Ouest ainsi que l'amélioration des autres chemins municipaux, on parle ici d'un investissement de près de 600 000\$ sur 5 ans.

Vidanges

Après un an au nouveau site de transfert, nous pouvons dire que tout fonctionne selon nos prévisions. Celles-ci annoncent même un léger surplus au niveau de l'éco centre. Nous devons cependant être plus vigilant au niveau des vidanges résidentielles car nous avons envoyé près de 60 tonnes de plus qu'estimés. Nous devons déboursier un surplus de 5000\$ pour l'année 2009 ce qui aura malheureusement encore un impact sur la tarification 2010. Il faut donc mettre l'accent encore plus sur la récupération.

Budget

Nous commencerons au cours du mois de novembre la préparation du budget 2010. Nous essaierons de limiter le plus possible l'augmentation du compte de taxe et ce malgré que plusieurs dépenses sont hors de notre contrôle étant décidées à d'autres niveaux. Il faut aussi répondre aux demandes des contribuables qui exigent de plus en plus de services.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil ainsi que le personnel pour l'excellente collaboration offerte au cours de la dernière année.

MERCI !

Michel Côté, maire

2009-11-02

Rémunération et allocation des membres du conseil municipal (2009)

La rémunération annuelle du maire s'établit à 4 234,80 \$ à laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 2 117,40 \$.

La rémunération d'un conseiller est de 1 411,56 \$/an accompagnée d'une allocation non imposable de 705,84 \$.

La rémunération du maire à la MRC est établie à 1 427,60\$ incluant une allocation non- imposable de 475,87 \$.